

Paris, le 01 juin 2016

**A l'attention des masseurs  
kinésithérapeutes d'Ile de France**

**Coordination administrative**

Sylvie CARUANA  
COORDINATRICE ADMINISTRATIVE  
Recupair4@gmail.com

Raoul RAKETITCH  
SECRETAIRE  
secretariat@recupair.org

**Coordination médicale**

Dr Lila LAYACHI  
Dr Armelle MARCEAU

**Coordination kinésithérapeute**

David PANTEIX

**Coordinateur ETP**

Julien AMBARD

**Conseil d'Administration**

Dr Agnès BELLOCQ  
PRESIDENTE

Pr Thomas SIMILOWSKI  
VICE-PRESIDENT

Philippe CADEL  
TRESORIER

Dr Hélène NEVEU  
SECRETAIRE GENERALE

Mathieu BORDEAUX

Dr Philippe CORNET

Dr Antoine GUERDER

Aymeric LE NEINDRE

Sandrine NAKACH

Dr Camille TAILLE

Thomas VONNER

**Objet : Formation « Réhabilitation respiratoire du patient BPCO »** à destination des kinésithérapeutes de l'Ile de France

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le Réseau **Récup'air**, présent en Ile de France depuis 2005, permet aux patients atteints de maladie broncho-pulmonaire chronique de type BPCO de réaliser un **programme de réhabilitation respiratoire en cabinet de kinésithérapie**.

Ce programme s'inscrit dans une prise en charge **multidisciplinaire** : kinésithérapie, diététique et psychologique auprès de nos professionnels de santé libéraux.

Cette réhabilitation **personnalisée** a lieu **au cabinet du praticien**, en complément d'un traitement médical optimal. Le patient effectue 30 séances d'1h30 à 1h, à raison de 2 séances par semaine.

A ce jour, nous travaillons avec une centaine de Masseurs-Kinésithérapeutes sur l'Ile de France dans le cadre d'un **protocole** validé médicalement par le réseau selon les recommandations actuelles, afin de faire progresser chaque patient en sécurité et selon ses besoins et possibilités.

Nous vous proposons de rejoindre notre réseau en participant à la **formation « réhabilitation respiratoire du patient BPCO »** organisée par le réseau en **avril 2017**.

Vous pourrez ainsi :

- Proposer une réponse optimale à des patients présentant une atteinte respiratoire chronique,
- Etre formé à une thérapie innovante ayant une validation scientifique de grade A,
- Travailler en **collaboration avec les différents intervenants** (coordinateur kiné, diététicienne, psychologue, médecins etc...) afin de potentialiser les bienfaits de la réhabilitation pour le patient,
- Valider votre obligation de formation **DPC**,
- Bénéficier des **honoraires dérogatoires spécifiques** versés par le réseau pour chaque patient pris en charge.

Pour tous renseignements complémentaires sur le fonctionnement du réseau et le contenu de la formation, nous vous invitons à contacter David PANTEIX, coordinateur kinésithérapeute du réseau au 06 52 62 77 89 ou davidpanteix@yahoo.fr.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et attentes et vous prions de recevoir, chère consœur, chez confrère, nos confraternelles salutations.

**David PANTEIX**  
Coordinateur kinésithérapeute

